

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain :          99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction :          99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 62          Dont suppléant(s) : 1          Pouvoirs : 28          Absent(s) excusé(s) : 35          Absent(s) : 3</i>
--	---	---

Date de convocation : 22 septembre 2021

Vote(s) pour : 80  
 Vote(s) contre : 10  
 Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Mardi 28 septembre 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.  
 Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-09-28-CM-5.1 :  
**Budget Supplémentaire 2021.**

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,  
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 8 mars 2021 portant adoption du Budget Primitif 2021,  
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 12 juillet 2021 portant approbation du Compte Administratif 2020,  
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 12 juillet 2021 relative aux affectations de résultats 2020,  
 VU le projet de Budget Supplémentaire 2021 présenté par Monsieur le Président,

ADOpte et VOTE le Budget Supplémentaire joint en annexe et arrêté comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL**

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 Charges à caractère général	442 593,16	70 Produits des services et du domaine	-13 969,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	-12 700,00	73 Impôts et taxes	37 600 000,00
014 Atténuations de produits	5 000,00	731 Fiscalité locale	-35 639 600,00
65 Autres charges de gestion courante	672 306,00	74 Dotations et participations	689 231,00
67 Charges spécifiques	344 088,00	75 Autres produits de gestion courante	296 318,00
68 Dotation aux amortissements et provisions	16 000,00	77 Produits spécifiques	38 700,00
		042 Opérations d'ordre entre sections	19 561,00

023 Virement à la section d'investissement	18 380 000,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	16 857 046,16
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>19 847 287,16</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>19 847 287,16</b>
20 Immobilisations incorporelles	1 338 135,87	10 Dotations, fonds divers et réserves	1 141 383,91
204 Subventions d'équipement versées	-2 442 543,50	13 Subventions d'investissement	-4 049 282,28
21 Immobilisations corporelles	2 164 638,84	16 Emprunts et dettes assimilées	-11 500 000,00
23 Immobilisations en cours	5 207 163,13	27 Autres immobilisations financières	9 005 300,00
26 Participations et créances rattachées à des participations	2 078 000,00	458206 Opérations pour le compte de tiers	46 802,00
27 Autres immobilisations financières	-3 500 000,00	458207 Opérations pour le compte de tiers	37 545,60
458104 Opérations pour le compte de tiers	444 029,40	458208 Opérations pour le compte de tiers	186 600,00
458107 Opérations pour le compte de tiers	97 715,88	458211 Opérations pour le compte de tiers	5 417,00
458108 Opérations pour le compte de tiers	18 077,03	458218 Opérations pour le compte de tiers	62 000,00
458111 Opérations pour le compte de tiers	37 417,71	458219 Opérations pour le compte de tiers	144 860,00
458119 Opérations pour le compte de tiers	220 381,16	458220 Opérations pour le compte de tiers	20 400,00
458121 Opérations pour le compte de tiers	69 845,98	458223 Opérations pour le compte de tiers	71 000,00
458123 Opérations pour le compte de tiers	290 000,00	458224 Opérations pour le compte de tiers	7 000,00
458124 Opérations pour le compte de tiers	70 000,00	458116 Opérations pour le compte de tiers	59 055,60
040 Opérations d'ordre entre sections	19 561,00	021 Virement de la section de fonctionnement	18 380 000,00
001 Résultat d'investissement reporté	7 505 659,33		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>13 618 081,83</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>13 618 081,83</b>

#### BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 Charges à caractère général	1 935 002,31	70 Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	-1 866 000,00
023 Virement à la section d'investissement	455 397,69	73 Produits issus de la fiscalité	-2 000 000,00
67 Charges exceptionnelles	9 206,00	74 Subventions d'exploitation	
		75 Autres produits de gestion courante	9 206,00
		77 Produits exceptionnels	6 256 400,00
		002 Résultat de fonctionnement reporté	
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 399 606,00</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 399 606,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	4 100 847,60
20 Immobilisations incorporelles	142 109,28	13 Subventions d'investissement	250 000,00
21 Immobilisations corporelles	2 000 351,44	16 Emprunts et dettes assimilées	5 000 000,00
23 Immobilisations en cours	40 325,00	21 Immobilisations corporelles	

458101 Opérations pour le compte de tiers		23 Immobilisations en cours	
001 Résultat d'investissement reporté	2 623 459,57	458101 Opérations pour le compte de tiers	
		458201 Opérations pour le compte de tiers	
		021 Virement de la section de fonctionnement	455 397,69
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>9 806 245,29</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>9 806 245,29</b>

#### BUDGET ANNEXE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 Charges à caractère général	247 047,00	75 Autres produits de gestion courante	339 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	86 000,00	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	47,00
<b>68 Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</b>	<b>136 000,00</b>		
023 Virement à la section d'investissement	-130 000,00		
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>339 047,00</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>339 047,00</b>
21 Immobilisations corporelles	-306 456,26	021 Virement de la section de fonctionnement	-130 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	47,00	10 Dotations, fonds divers et réserves	581 945,12
001 Résultat d'investissement reporté	758 354,38		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>451 945,12</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>451 945,12</b>

#### BUDGET ANNEXE DECHETERIES

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 Charges à caractère général	1 948 241,78	002 Résultat de fonctionnement reporté	1 948 241,78
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 948 241,78</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 948 241,78</b>
21 Immobilisations corporelles	64 278,05	001 Résultat d'investissement reporté	64 278,05
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>64 278,05</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>64 278,05</b>

#### BUDGET ANNEXE ZONES EN REGIE

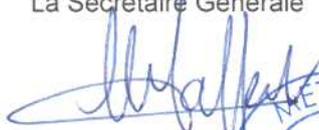
Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 Charges à caractère général	1 780 909,41	70 Produits des services et du domaine	-869 000,00
023 Virement à la section d'investissement	6 450 081,46	74 Dotations et participations	-300 000,00
		77 Produits spécifiques	196 400,00
		002 Résultat de fonctionnement reporté	9 203 590,87

<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 230 990,87</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 230 990,87</b>
001 Résultat d'investissement reporté	2 950 081,46	16 Emprunts et dettes assimilées	-3 500 000,00
		021 Virement de la section de fonctionnement	6 450 081,46
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 950 081,46</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 950 081,46</b>

#### BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011 Charges à caractère général	30 000,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	166 018,80
023 Virement à la section d'investissement	136 018,80		
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>166 018,80</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>166 018,80</b>
23 Immobilisations en cours	136 018,80	10 Dotations, fonds divers et réserves	6 537,60
		13 Subventions d'investissement	19 750,00
		021 Virement de la section de fonctionnement	136 018,80
001 Résultat d'investissement reporté	26 287,60		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>162 306,40</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>162 306,40</b>

Pour extrait conforme  
Metz, le 29 septembre 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT



2021

**BUDGET**  
SUPPLÉMENTAIRE

**METZ**  
**MÉTROPOLE**

**RAPPORT BUDGÉTAIRE**

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 28 SEPTEMBRE 2021



## **BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021**

Le budget supplémentaire (BS) est une décision modificative du budget primitif, qui a pour objet premier la reprise du résultat de l'année antérieure, constaté lors du compte administratif, ainsi que l'intégration des restes à réaliser. Comme toute décision modificative, il permet également d'ajuster les prévisions faites lors du budget primitif.

Ce budget supplémentaire pour l'année 2021 est pour l'essentiel un budget d'adaptation notamment en raison des effets de la crise sanitaire dont les impacts étaient difficilement mesurables lors de l'élaboration du budget primitif. Concernant les recettes, les craintes de pertes sur la fiscalité économique n'ont pas été confirmées par les notifications fiscales reçues. Les mesures gouvernementales de soutien à l'économie ont incontestablement permis de maintenir à flot un certain nombre d'entreprises et d'établissements. Les conséquences de la fin de ces mesures de soutien se feront probablement davantage sentir sur les prochains exercices. Toutefois, ce budget supplémentaire intègre des pertes de recettes supplémentaires sur l'Opéra-Théâtre ainsi que sur les redevances des délégations de service public des parkings.

De même, la situation sanitaire au 1<sup>er</sup> semestre 2021 a eu des conséquences sur l'avancement d'un certain nombre de dossiers. Des reports de chantiers conduisent ainsi à revoir légèrement à la baisse des crédits d'investissement. A contrario quelques dépenses sont revues à la hausse pour répondre à des besoins de nettoyage et désinfection des locaux supplémentaires.

D'autres ajustements et régularisations figurent également dans ce budget de manière plus traditionnelle, justifiés par la mise en œuvre des projets et du budget de la collectivité.

En conséquence, le résultat excédentaire de 2020 (16,9 M€), dû à un recours trop précoce à l'emprunt les années précédentes, en particulier en 2020 (8 M€) s'ajoute aux disponibilités nouvelles constatées évoquées ci-avant. Ce contexte permet à la Métropole de réduire significativement le recours à l'emprunt à 5 M€ pour cette année 2021, contre 24,5 M€ au budget primitif. Cette baisse du recours à l'emprunt est le résultat d'une année de transition entre le renouvellement de l'assemblée métropolitaine et l'engagement de son nouveau Programme Pluriannuel d'Investissement qui sera soumis à décision avant la fin du présent exercice. Cette réduction exceptionnelle du besoin d'emprunt permet ainsi de préserver les marges de manœuvre pour la collectivité et ainsi engager son nouveau Programme Pluriannuel d'Investissement dans des conditions plus confortables.

Le BS 2021 porte sur le budget principal, et les cinq budgets annexes de la collectivité.

## Le budget principal

### Equilibre du BS 2021 – Budget Principal :

DEPENSES		RECETTES	
Reports de 2020 sur 2021	19 064 257	Reports de 2020 sur 2021	19 064 257
<i>restes à réaliser</i>	11 558 597	<i>restes à réaliser</i>	18 893 882
<i>résultat d'investissement 2020 reporté</i>	7 505 659	<i>affectation du résultat</i>	170 374
		<b>Résultat reporté</b>	<b>16 857 046</b>
Ajustements de mi-exercice	105 737	Ajustements de mi-exercice	935 835
<i>Report de dépenses</i>	-598 800	<i>Fiscalité et compensations fiscales</i>	427 000
<i>Autres ajustements</i>	494 420	<i>Dotations</i>	-353 800
<i>Régularisations</i>	210 117	<i>Régularisations</i>	210 117
		<i>Autres ajustements</i>	652 518
Impacts de la crise	399 151	Impacts de la crise	926 417
<i>Dépenses contraintes</i>	299 151	<i>Fiscalité</i>	916 000
<i>Mesure de soutien</i>	100 000	<i>Autres impacts</i>	10 417
Nouvelles dépenses	-1 193 820	Nouvelles recettes	91 770
		<b>Réduction du recours à l'emprunt</b>	<b>-19 500 000</b>
<b>Total</b>	<b>18 375 324</b>	<b>Total</b>	<b>18 375 324</b>

#### A. Les restes à réaliser et l'intégration du résultat 2020

En 2021, le Budget Primitif a été voté sans reprise anticipée des résultats 2020. C'est donc lors du Budget Supplémentaire que sont intégrés les restes à réaliser (RAR) et les résultats de l'exercice 2020 tels qu'arrêtés lors du vote du Compte Administratif 2020 le 12 juillet dernier.

Les restes à réaliser correspondent aux reports de dépenses et recettes d'investissement prévues et engagées sur l'exercice 2020 mais non réalisées au 31 décembre. Le BS 2021 intègre des montants exceptionnellement élevés de restes à réaliser, que ce soit en dépenses ou en recettes. Les retards pris sur les chantiers ou dans les livraisons de matériel du fait de la crise sanitaire, mais aussi le fait que le plan de redémarrage et ses 8,5 M€ de dépenses n'ont été votés qu'en fin d'année et ne pouvaient donc être pleinement exécutés en 3 mois, expliquaient le montant de 11,56 M€ de restes à réaliser en dépenses. Il s'agissait principalement de travaux de voirie (5,5 M€) et des maîtrises d'ouvrage déléguées avec les communes (314 k€), de la recapitalisation de l'OPHMM (2 M€), des travaux de réhabilitation du Fort de Queuleu (444 k€), de travaux au musée de la Cour d'Or (522 k€), du solde de

la subvention au CROUS pour la réhabilitation des logements universitaires (500 k€) et de matériels informatiques et logiciels pour la ville et la Métropole (374 k€).

En matière de recettes, les restes à réaliser d'un montant total de 18,89 M€ intégraient essentiellement deux opérations : 8 M€ correspondant à l'emprunt souscrit fin 2020 mais mobilisé en mars 2021 et 9 M€ de remboursement par la SAREMM d'avances consenties par la Métropole au titre du financement de la ZAC de l'Amphithéâtre.

Conformément à la délibération du 12 juillet 2021 relative à l'affectation du résultat 2020, le BS intègre un excédent de fonctionnement 2020 de 16 857 046,16 €.

## **B. Les ajustements de mi-exercice**

Afin de tenir compte de l'état d'avancement de plusieurs projets et des notifications de recettes de l'Etat parvenues depuis le vote du budget primitif le 8 mars dernier, des ajustements sont proposés au présent budget supplémentaire.

**Au titre des recettes**, les ajustements concernent tout d'abord la fiscalité et les dotations, suite à leur notification par l'Etat.

Ainsi, la dotation globale de fonctionnement est diminuée de 354 k€, suite à la baisse de 376 k€ de la dotation de compensation et la hausse de 22 k€ de la dotation intercommunalité, portant le total à 24,765 M€.

Concernant les recettes fiscales, il convient d'ajuster d'une part les imputations utilisées pour intégrer les conséquences de deux réformes fiscales et d'autre part d'adapter les montants prévus à ceux notifiés par l'Etat.

Ainsi, au budget primitif, l'intégralité des recettes attendues au titre du produit restant de taxe d'habitation (logements vacants et résidences secondaires) et de sa compensation, versée sous forme d'une quote-part de TVA, avait été imputée sur une seule ligne. Ce montant est ventilé sur les comptes ad hoc, et une baisse de 111 k€ est constatée.

La Loi de Finances pour 2021 a réduit de moitié les valeurs locatives des établissements industriels pour leur assujettissement à la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Cette mesure qui représente une économie pour les contribuables concernés de plus de 2 M€ est compensée par l'Etat. Le BS intègre ainsi la réduction du produit fiscal de CFE au profit de la compensation par l'Etat de cette mesure.

Les prévisions de recettes de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), de la Taxe sur les Surfaces commerciales (Tascom) et de la CFE avaient été estimées avec prudence dans l'incertitude des effets de la crise sanitaire. Le niveau de ces recettes notifié par les services fiscaux est finalement très proche de celui de 2020. Les recettes de la CVAE peuvent ainsi être augmentées de 1,38 M€ par rapport aux prévisions, celles de la Tascom de 500 k€ et celles de la CFE de 500 k€, portant ainsi le produit attendu pour chacune de ces recettes respectivement à 15,649 M€, 3,588 M€ et 20,639 M€.

Le Budget Supplémentaire intègre également diverses régularisations. Plusieurs d'entre elles concernent des modifications d'imputation ou l'annulation puis la réémission de titres ou de mandats qui se traduisent par des inscriptions équilibrées de crédits en dépenses et en recettes. Ainsi, 19 k€ sont inscrits pour des régularisations d'écritures d'amortissement, 17 k€ pour la correction d'un titre de recette auprès d'Orange et 59 k€ pour la correction de mandats concernant la station de pompage d'Actisud.

323 k€ de dépenses, couvertes par 622 k€ de recettes sont inscrites pour régulariser les refacturations de charges (fluides et taxe foncière) entre la métropole et le délégataire du Centre de Congrès. Metz Métropole Moselle Congrès (M3C) facture à la métropole des frais que la métropole refacture ensuite au délégataire, mais il est apparu que la facturation de la taxe foncière l'avait été à tort, il convient donc d'annuler les mandats émis à tort en faveur de M3C (39 k€ inscrits en recette) et d'actualiser les factures émises à l'encontre de GL Events : annulation et réémission des titres 2018 et 2020 ainsi qu'émission du titre 2019 qui n'avait pas été édité (323 k € en dépense et 583 k€ en recette).

En matière **de dépenses d'investissement**, le Budget Supplémentaire prend acte du report de certaines opérations sur 2022 : études sur les zones d'activité de Woippy et Actisud (- 98 k€), travaux au Centre Technique Métropolitain (-320 k€), travaux sur le carré de l'escadron à Frescaty (- 200 k€). Il intègre également l'évolution du projet sur la caserne Ranconval, repris par la ville de Metz.

Parallèlement, d'autres dépenses sont revues à la hausse. Ainsi, 130 k€ sont inscrits pour faire face à l'augmentation des extensions de réseaux électriques à la charge de la Métropole (distance supérieure à 100 m du réseau existant).

Les crédits inscrits au budget primitif au titre de la délégation des aides à la pierre sont, quant à eux, significativement revus à la baisse. Cette compétence étant exercée par la Métropole pour la première année, il avait été décidé d'inscrire, tant en dépenses qu'en recettes, le montant maximal initialement prévu par la convention de délégation, soit 6,67 M€. Finalement, c'est un montant de 5,4 M€ dont a été dotée la Métropole. Cette enveloppe est notamment affectée à d'importantes opérations sur des copropriétés dont les dossiers sont particulièrement longs. Une réduction des crédits de dépenses et de recettes à hauteur de 3,67 M€ est donc inscrite au budget supplémentaire, sans avoir d'impact sur le résultat.

Une réduction de l'avance du budget principal au budget annexe zones en régie est également permise par l'intégration dans le budget annexe des excédents dégagés fin 2020, liés principalement à des retards de projets du fait de la crise. La prévision est minorée de 3,5 M€.

Les bons résultats 2020 du budget annexe archéologie préventive permettent de réduire également la subvention du budget principal de 230 k€.

### **C. La prise en compte des conséquences de la crise sanitaire**

L'essentiel des impacts de la crise sanitaire avait été intégré dès le Budget Primitif 2021, contrairement à l'exercice 2020 pour lequel la survenue des confinements et la volonté de soutenir le tissu économique local ont nécessité d'importants ajustements et un budget supplémentaire important. Néanmoins, plusieurs modifications du budget primitif doivent être réalisées.

Tout d'abord, comme expliqué supra, les prévisions de recettes de la fiscalité économique doivent être revues à la hausse. Les mesures de soutien prolongé du gouvernement ont permis aux entreprises de

faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Il est vraisemblable que certaines d'entre elles seront impactées par la fin des aides financières et c'est sur les prochains budgets que pourront se faire sentir les difficultés des entreprises.

Indirectement, les confinements successifs ont eu un impact sur la circulation automobile et donc le nombre d'amendes de police délivrées. Une baisse de cette recette avait été anticipée au budget primitif (-500 k€ par rapport à 2020), mais c'est une perte supplémentaire de l'ordre de 900 k€ qu'il faut intégrer dans ce BS.

De même, l'Opéra-Théâtre est, cette année encore, impacté par la crise et une baisse supplémentaire de 164 k€ des recettes doit être inscrite, portant le total des recettes attendues à 295 k€, tout comme une dépense supplémentaire de 150 k€ pour le remboursement des billets, très partiellement compensée par une baisse de 13 k€ des dépenses liée à un report de spectacle.

Pour aider l'activité des foires et congrès, fortement impactée par la crise, un budget de 100 K€ est prévu pour soutenir l'organisation de la Foire internationale de Metz et du salon Agrimax, ainsi qu'une exonération du 1<sup>er</sup> semestre 2021 de la redevance fixe prévue dans le contrat de délégation de service public du parc des expositions et du Centre des Congrès (43 k€).

La redevance versée par le délégataire des parkings, liée à l'activité, est revue à la baisse (-235 k€) et une remise de 70 k€ lui est accordée au titre de l'indemnisation de l'exonération des loyers de la galerie marchande du parking République durant certaines périodes de fermeture administrative.

Un ajustement des subventions obtenues de l'Etat et de l'Union Européenne au titre du financement de l'acquisition de masques et équipements de protection est réalisé à hauteur de 380 k€ de recettes supplémentaires portant ainsi à 601 k€ le montant total des participations reçues.

Enfin, 19 k€ sont également inscrits pour financer des dépenses supplémentaires de désinfection des locaux de la Métropole du fait des protocoles gouvernementaux renforcés.

#### **D. Les nouveaux crédits**

En termes de systèmes d'information, 654 k€ de dépenses nouvelles sont proposés pour financer l'acquisition de matériel, de logiciels informatiques ou d'études (dont 341 k€ financés par la ville de Metz). Il s'agit notamment de crédits supplémentaires pour le déploiement de la suite bureautique Office 365 (340 k€), de crédits d'études pour l'élaboration (la révision) du schéma directeur informatique (50k€), de 90 k€ de travaux de génie civil pour le Datacenter ou encore de 100 k€ pour une étude sur la sécurité informatique (co-financée à 70 % par l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).

En matière d'espaces publics, 300 k€ sont inscrits au titre de l'éclairage public (230 k€ pour sécuriser le cheminement autour du lac Symphonie pour les étudiants sur le Technopole et 70 k€ pour le génie civil de la future aire d'accueil des gens du voyage). Des crédits sont également proposés en inscription pour réparer (64 k€) et remplacer et conforter (110 k€) le parc de matériel transféré par le département pour l'exercice de la compétence voirie départementale.

Près de 200 k€ sont inscrits au titre de l'enseignement supérieur pour permettre à la Métropole d'apporter son soutien aux acteurs de ce domaine. Une partie de ces crédits sont d'ores et déjà fléchés, il s'agit notamment du dispositif emplois étudiants (24 k€) ou du dispositif d'accompagnement psychologique des étudiants face à la crise sanitaire (42 k€).

Un acompte sur la subvention attribuée à Metz Métropole par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt au titre de l'appel à projet « Projets d'investissement dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux » sera encaissé en 2021 (80 k€). Une partie (63 k€) en sera reversée dès 2021 à l'association « Partage Ton Frigo » pour la mise en œuvre de son projet.

Sans modifier le total de l'Autorisation de Programme, un abondement des crédits de paiement supplémentaires est intégré au budget supplémentaire 2021 pour le Mont Saint-Quentin (280 k€) et pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (100 k€) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (84 k€).

L'ensemble des éléments présentés ci-avant permettent de réduire le recours à l'emprunt prévu au budget primitif (24,5 M€) de 19,5 M€, portant ainsi le besoin 2021 de financement par emprunt à 5 M€.

## Le budget annexe Transports Publics

DEPENSES		RECETTES	
Reports de 2020 sur 2021	4 599 245	Reports de 2020 sur 2021	4 350 848
<i>restes à réaliser</i>	<i>1 975 786</i>	<i>restes à réaliser</i>	<i>250 000</i>
<i>résultat d'investissement 2020 reporté</i>	<i>2 623 460</i>	<i>affectation du résultat</i>	<i>4 100 848</i>
Ajustements de mi-exercice	9 206	Ajustements de mi-exercice	9 206
<i>Annulation titre 2020</i>	<i>9 206</i>	<i>Ré-émission titre 2020</i>	<i>9 206</i>
Impacts de la crise	2 500 000	Impacts de la crise	7 387 000
		<i>Versement mobilité</i>	<i>-2 000 000</i>
		<i>Billetterie</i>	<i>-1 866 000</i>
		<i>Avance remboursable de l'Etat</i>	<i>5 000 000</i>
<i>Ajustement rémunération 2020 déléataire</i>	<i>2 500 000</i>	<i>Ajustement rémunération 2020 déléataire</i>	<i>6 253 000</i>
Nouvelles dépenses	4 642 002	Nouvelles recettes	3 400
<i>Etudes &amp; logiciel</i>	<i>82 002</i>	<i>CICE</i>	<i>3 400</i>
<i>Acquisition bluebus</i>	<i>160 000</i>		
<i>Rémunération déléataire</i>	<i>-600 000</i>		
<b>Remboursement avance remboursable</b>	<b>5 000 000</b>		
<b>Total</b>	<b>11 750 454</b>	<b>Total</b>	<b>11 750 454</b>

Le budget supplémentaire intègre tout d'abord les restes à réaliser, en dépenses et en recettes à hauteur respectivement de 1 976 k€ et 250 k€. L'essentiel des dépenses reportées est constitué des crédits votés dans le cadre du plan de redémarrage en septembre 2020. Pour mémoire, il s'agit de la mise aux normes d'arrêts de bus (1 M€), de l'acquisition d'un bus électrique (250 k€) et de l'augmentation du parc de vélos électriques (110 k€).

Il comprend aussi des ajustements de recettes liées à la crise sanitaire, notamment la baisse les prévisions de billetterie (- 1,9 M€) et celles du Versement Mobilité (- 2 M€). Les réalisations des premiers mois de l'année sont inférieures aux prévisions initiales, et même s'il est probable que les quatre derniers mois de l'année apportent de meilleures nouvelles, il est prudent de revoir ces prévisions à la baisse.

La crise sanitaire a également engendré une baisse de l'offre de service pendant les confinements de 2020. Une négociation s'est donc engagée avec le déléataire pour estimer l'impact sur sa rémunération de cette baisse d'activité. Pour mémoire, dans l'attente du résultat des négociations, un montant de 2,5 M€ avait été intégré au budget primitif par une réduction de dépense. Le montant définitif, acté par l'avenant n°11 voté le 12 juillet dernier, atteint 6,2 M€. Il avait été envisagé de le traiter comme une moindre dépense lors de l'élaboration du budget primitif, mais l'orthodoxie budgétaire préconise une comptabilisation en recette. C'est pourquoi le présent BS intègre l'annulation de la baisse de dépense de 2,5 M€ inscrite au BP et une recette de 6,2 M€.

Parallèlement, la rémunération 2021 du déléataire est revue à la baisse à hauteur de 600 k€.

Quelques dépenses supplémentaires sont également proposées ; elles portent essentiellement sur l'acquisition d'un bus électrique (bluebus) d'occasion à 160 k€ pour la nouvelle navette N81 du centre-ville. S'y ajoutent des crédits complémentaires pour les études relatives au pôle multimodal et à la navette fluviale (100 k€).

Grâce à la baisse de rémunération 2020 du délégataire, liée à la moindre activité sur cet exercice, l'avance de trésorerie remboursable de 5 M€ versée par l'Etat en début d'année 2021 n'est plus nécessaire, c'est pourquoi il est proposé de procéder à son remboursement dès cette année. Cela permet à la collectivité de préserver ses marges de manœuvre en termes de capacité d'emprunt pour les prochaines années et le financement de la 3<sup>e</sup> ligne.

## **Le budget annexe Archéologie Préventive**

Le BS intègre le déficit 2020, qui s'élève à 178 880,06 €. Les réserves qui avaient été inscrites au budget primitif 2021 pour son financement par le budget principal sont toutefois nettement supérieures (732 k€), le résultat 2020 ayant été meilleur qu'estimé grâce à d'importantes recettes comptabilisées en fin d'exercice.

Ces réserves permettent de financer quelques dépenses supplémentaires. Ainsi, à la demande du trésorier municipal, une provision pour dépréciations de créances est inscrite pour un montant de 136 k€. 13 k€ sont ajoutés à l'enveloppe d'entretien et nettoyage du bâtiment et 46 k€ sont mobilisés pour des travaux de sécurité.

Par ailleurs, ce budget supplémentaire intègre des inscriptions de crédits liés aux projets supplémentaires prévus jusqu'à la fin de l'année (9 diagnostics et 5 fouilles supplémentaires). Ainsi, 534 k€ sont inscrits en dépenses financés par 569 k€ de recettes.

L'ensemble de ces éléments permet d'envisager une réduction de la subvention du budget principal de 230 k€.

Il est précisé qu'il est nécessaire de corriger la délibération d'affectation du résultat : le report à nouveau d'investissement inscrit au 001 est de - 758 354,38 au lieu des - 760 825,18 inscrits dans la délibération.

## **Le budget annexe Zones en Régie**

Le BS reprend le résultat excédentaire de 2020 de 6 253 509,41 €. La reprise de cet excédent permet d'inscrire des dépenses complémentaires pour 1,78 M€, des décalages dans la perception de recettes (973 k€) et aussi de réduire l'avance du budget principal de 3,5 M€.

Les dépenses prévues concernent des travaux d'accès au FC Metz, des travaux sur la ZAC Pointe Sud et l'agropole, des travaux de dépollution pyrotechnique et des dépenses liées à l'ouverture du site

(sécurisation). Les réductions de recettes actent le report de la vente Hauplo (819 k€) ainsi que d'un terrain artisanal, et le décalage d'une subvention (300 k€).

### **Le budget annexe Eau Potable**

Le BS intègre le résultat 2020 de 166 018,80 € et des restes à réaliser en recettes pour 20 k€.

### **Le budget annexe Déchetteries**

Il consiste exclusivement en l'intégration de l'excédent 2020, via la reprise de 1 948 k€ en fonctionnement et 64 k€ en investissement.

## LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Les tableaux détaillés des AP/CP sont joints en annexe à la délibération.

### Budget annexe Transports Publics

Afin d'atteindre l'augmentation de la part modale des transports en commun visée par le Plan de Déplacement Urbain (+3% à l'horizon 2030) et d'améliorer l'attractivité de son réseau, Metz Métropole a engagé deux projets de lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) :

- la mise en œuvre de la 3<sup>ème</sup> ligne de BHNS permettant de relier Marly à Metz, en passant par Montigny-lès-Metz via les rues du Général Franiatte et du XX<sup>ème</sup> Corps Américain ;
- le prolongement de la ligne METTIS A jusqu'à l'Hôpital Robert Schuman.

Les montants des projets ont été estimés, à ce stade amont des études, à 65,7 M€ pour la 3<sup>ème</sup> ligne de BHNS et à 5,6 M€ pour le prolongement de la ligne METTIS A, soit un total de 71,3 M€.

La mise en service de ces deux projets devrait intervenir en septembre 2025.

Dans ce cadre, il est proposé la création de deux nouvelles Autorisations de Programme « 3<sup>e</sup> ligne de Bus à Haut Niveau de Service » et « prolongement ligne Mettis A » pour respectivement 65,7 M€ et 5,6 M€.

#### 21QVTC01 3<sup>e</sup> ligne de Bus à Haut Niveau de Service

2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
150 000	400 000	14 050 000	18 350 000	32 450 000	300 000	65 700 000

Il est également proposé d'affecter un montant de 14,6 M€ permettant d'engager les études et les travaux pour les trois premières années.

#### 21QVTC02 prolongement ligne Mettis A

2021	2022	2023	2024	2025	2026	Total
50 000	30 000	1 280 000	2 650 000	1 390 000	200 000	5 600 000

Il est également proposé d'affecter 1,36 M€ permettant d'engager les études et les travaux pour les trois premières années.

## Budget Principal

### Modification d'AP :

L'AP 21CTES01 Subventions enseignement supérieur d'un montant de 2,203 M€ est augmentée de 14 689 k€ pour tenir compte de notre soutien renforcé à l'Université de Lorraine.

#### **21CTES01 Subventions Enseignement Supérieur 2021**

Chapitre	2021	2022	Total
204	217 689	2 000 000	2 217 689

### Modification de l'échéancier sans modification du total de l'AP :

#### **18QVGD01 Extension Bureaux CTC**

100 k€ sont réduits des crédits de paiement 2021 et ventilés sur 2022 pour tenir compte du décalage des travaux.

#### **17QVLS Programme 2017 Logement Social**

54 340 € sont ajoutés en 2021 en provenance de l'AP 18QVLS01 et déduits de 2022.

#### **18QVLS Programme 2018 Logement Social**

54 340 € sont réduits en 2021 pour financer l'AP 18QVLS01 et ajoutés en 2022.

#### **19ATE01 Centre Pompidou Metz - Investissement 2019**

49 272 € sont ajoutés aux crédits de paiement 2021 et déduits des crédits de paiement 2022.

#### **16IDMG01 Carré de l'escadron**

200 k€ sont réduits des crédits de paiement 2021 et ventilés sur 2022 pour tenir compte du décalage des travaux.

#### **21IDMG03 Travaux agencement et aménagement MU**

50 k€ sont réduits des crédits de paiement 2021 et ventilés sur 2022 pour tenir compte du décalage des travaux.

#### **16ATDT01 Mont Saint-Quentin**

300 k€ sont ajoutés aux des crédits de paiement 2021 et réduits sur 2023 pour tenir compte de l'avancée des travaux.

#### **19ATDT01 Planification intercommunale**

184 k€ sont ajoutés aux des crédits de paiement 2021 et réduits sur 2026 pour tenir compte de l'avancée des travaux.

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-1-BF

**Numéro de l'acte :** 2021-09-DC5-1-1  
**Date de décision :** mardi 28 septembre 2021  
**Nature de l'acte :** BF  
**Objet :** Budget supplémentaire 2021 - Budget Principal  
**Classification :** 7.1 - Decisions budgetaires  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 30/09/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-1-BF  
**Document principal :** 71\_AN-4102 BS 2021 BUDGET PRINCIPAL.xml

#### Pièces jointes :

71\_AN-5-1 - Délibération et rapport BS.pdf  
71\_AN-SIGNATURE BS 2021.pdf

#### Historique :

30/09/21 10:30	En cours de création	
30/09/21 10:32	En préparation	Catherine DELLES
30/09/21 11:26	Reçu	Catherine DELLES
30/09/21 11:26	En cours de transmission	
30/09/21 11:27	Transmis en Préfecture	
30/09/21 11:33	Accusé de réception reçu	

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-2-BF

**Numéro de l'acte :** 2021-09-DC5-1-2  
**Date de décision :** mardi 28 septembre 2021  
**Nature de l'acte :** BF  
**Objet :** Budget Supplémentaire 2021 - Budget annexe eau  
**Classification :** 7.1 - Decisions budgetaires  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 30/09/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-2-BF  
**Document principal :** 71\_AN-4105 BS 2021 B.A.EAU.xml

#### Pièces jointes :

71\_AN-5-1 - Délibération et rapport BS.pdf  
71\_AN-SIGNATURE BS 2021.pdf

#### Historique :

30/09/21 10:32	En cours de création	
30/09/21 10:40	En préparation	Catherine DELLES
30/09/21 11:25	Reçu	Catherine DELLES
30/09/21 11:26	En cours de transmission	
30/09/21 11:27	Transmis en Préfecture	
30/09/21 11:33	Accusé de réception reçu	

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-3-BF

**Numéro de l'acte :** 2021-09-DC5-1-3  
**Date de décision :** mardi 28 septembre 2021  
**Nature de l'acte :** BF  
**Objet :** Budget supplémentaire 2021 - Budget annexe  
Déchèteries  
**Classification :** 7.1 - Décisions budgétaires  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 30/09/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-3-BF  
**Document principal :** 71\_AN-4114 BS 2021 B.A.DECHETERIE.xml

**Pièces jointes :**

71\_AN-5-1 - Délibération et rapport BS.pdf  
71\_AN-SIGNATURE BS 2021.pdf

**Historique :**

30/09/21 10:40	En cours de création	
30/09/21 10:41	En préparation	Catherine DELLES
30/09/21 11:25	Reçu	Catherine DELLES
30/09/21 11:26	En cours de transmission	
30/09/21 11:27	Transmis en Préfecture	
30/09/21 11:33	Accusé de réception reçu	

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-4-BF

**Numéro de l'acte :** 2021-09-DC5-1-4  
**Date de décision :** mardi 28 septembre 2021  
**Nature de l'acte :** BF  
**Objet :** Budget supplémentaire 2021 - Budget annexe Archéologie  
**Classification :** 7.1 - Decisions budgetaires  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 30/09/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-4-BF  
**Document principal :** 71\_AN-4115 BS 2021 B.A.ARCHEOLOGIE.xml

**Pièces jointes :**

71\_AN-5-1 - Délibération et rapport BS.pdf  
71\_AN-SIGNATURE BS 2021.pdf

**Historique :**

30/09/21 10:41	En cours de création	
30/09/21 10:42	En préparation	Catherine DELLES
30/09/21 11:25	Reçu	Catherine DELLES
30/09/21 11:26	En cours de transmission	
30/09/21 11:27	Transmis en Préfecture	
30/09/21 11:33	Accusé de réception reçu	

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-5-BF

**Numéro de l'acte :** 2021-09-DC5-1-5  
**Date de décision :** mardi 28 septembre 2021  
**Nature de l'acte :** BF  
**Objet :** Budget supplémentaire 2021 - Budget annexe  
Transports publics  
**Classification :** 7.1 - Decisions budgetaires  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 30/09/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-5-BF  
**Document principal :** 71\_AN-4117 BS 2021 B.A.TRANSPORT  
PUBLIC.xml

**Pièces jointes :**

71\_AN-5-1 - Délibération et rapport BS.pdf  
71\_AN-SIGNATURE BS 2021.pdf

**Historique :**

30/09/21 10:42	En cours de création	
30/09/21 10:43	En préparation	Catherine DELLES
30/09/21 11:25	Reçu	Catherine DELLES
30/09/21 11:26	En cours de transmission	
30/09/21 11:27	Transmis en Préfecture	
30/09/21 11:33	Accusé de réception reçu	

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-6-BF

**Numéro de l'acte :** 2021-09-DC5-1-6  
**Date de décision :** mardi 28 septembre 2021  
**Nature de l'acte :** BF  
**Objet :** Budget supplémentaire 2021 - Budget annexe zones en régie  
**Classification :** 7.1 - Decisions budgétaires  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 30/09/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20210928-2021-09-DC5-1-6-BF  
**Document principal :** 71\_AN-4118 BS 2021 B.A.ZONE EN REGIE.xml

**Pièces jointes :**

71\_AN-5-1 - Délibération et rapport BS.pdf  
71\_AN-SIGNATURE BS 2021.pdf

**Historique :**

30/09/21 10:43	En cours de création	
30/09/21 10:44	En préparation	Catherine DELLES
30/09/21 11:25	Reçu	Catherine DELLES
30/09/21 11:26	En cours de transmission	
30/09/21 11:28	Transmis en Préfecture	
30/09/21 11:33	Accusé de réception reçu	